



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-0306

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 235366

DOSSIER N° 17459

Objet : Philip Services (Delaware), Inc.
Demande de dispense de prospectus

Vu la demande présentée le 12 novembre 1999;

vu les articles 11 et 50 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le directeur général et chef d'exploitation :

accorde la dispense de prospectus pour le placement d'actions ordinaires, de titres d'emprunt convertibles, de billets non garantis, de billets d'intérêts et de billets convertibles de Philip Services (Delaware), Inc. auprès des créanciers et actionnaires de Philip Services Corp., en échange de leurs titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Prenez avis qu'à compter de la date effective de l'opération, Philip Services (Delaware), Inc. devient un émetteur assujéti aux obligations prescrites au Titre III de la Loi.

Fait à Montréal, le 18 février 2000.

Le directeur général et
chef d'exploitation,

(s) Jacques Labelle
Jacques Labelle

PG/la